



TARIF DES HONORAIRES DE L 'AGENCE

(Arrêté du 29 Juin 1990)

TRANSACTIONS.

Recherche acquéreurs (publicité,envoi descriptifs,visites et conseils)

Démarches administratives (cadastre,urbanisme)

Rédaction du compromis de vente

Jusqu'à 38000€ du prix net vendeur maximum..... 5000€ TTC (maximum)

Plus de 38000€ du prix net vendeur maximum..... 12 % TTC (maximum)

ESTIMATIONS

Écrite avec dossier complet200€ TTC

TVA taux en vigueur 20 %

Aucun honoraire , aucun frais de quelque nature que ce soit (publicité.....) n'est du avant conclusion du contrat.

SARL VINCELLES IMMOBILIER L'Agence du Théâtre Gaudinet 89520 TREIGNY

RCS 801 100 561 – SIRET 801 100 561 00035

TVA:FR13801100561

N° carte professionnelle 003 643 (préfecture de l'Yonne)